

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je crois avoir répondu à une question à la Chambre la semaine dernière en disant que nous étudions les problèmes que connaissent les producteurs de pommes de terre des Maritimes, notamment du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, et que nous devons rencontrer les ministres de l'Agriculture de ces deux provinces mercredi prochain, je crois.

M. MacDonald (Egmont): Il y a quelques semaines, en réponse à une question semblable qu'a posée mon collègue de Malpèque, le ministre a indiqué que son ministère avait effectué une étude très sérieuse des problèmes de commercialisation, qui constituent l'une des difficultés majeures dans la situation actuelle. Le ministre serait-il disposé à mettre cette étude à notre disposition afin qu'on obtienne plus de renseignements sur les divers moyens pouvant contribuer à trouver une solution à long terme à ce problème?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, pas avant d'avoir consulté les ministres de l'Agriculture des deux provinces en question.

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Prendra-t-il en considération la solution d'urgence que pourraient lui présenter les gouvernements de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick pour éviter aux producteurs d'abandonner totalement leurs activités et leur donner les moyens financiers de procéder aux semences cette année?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention d'aborder entre autres cette question au cours de notre réunion avec les ministres provinciaux la semaine prochaine.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA NOMINATION DU NOUVEAU SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE—LA QUESTION DE LA COMPÉTENCE DES CANDIDATS

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, j'ai à poser au premier ministre suppléant une question concernant la nomination récente du nouveau sous-ministre de l'Agriculture. Ce fonctionnaire a des états de service impressionnants en matières de finance et de direction des services de l'État, mais aucune expérience de l'agriculture. J'aimerais savoir du premier ministre suppléant pourquoi le premier ministre a nommé sous-ministre une personne sans aucune connaissance apparente de l'agriculture, et si les candidatures d'autres personnes possédant les connaissances voulues en agriculture avaient été retenues?

Des voix: Bravo!

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, M. Denis Hudon, le nouveau sous-ministre de l'Agriculture, est l'un des membres les plus distingués et les plus expérimentés de la Fonction publique. Il a exercé de nombreuses fonctions, et je ne crois pas qu'il soit impératif que le sous-ministre d'un ministère quelconque soit un spécialiste. S'il fallait en venir là, il serait évidemment très difficile d'établir dans la Fonction publique les ponts qui permettent de donner de l'avancement aux personnes intelligentes, et je pense que M. Denis Hudon va faire très bonne figure à l'Agriculture.

Questions orales

LA NOMINATION DU NOUVEAU SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE—LA CONSULTATION DU MINISTRE—LES INTÉRÊTS DE L'OUEST CANADIEN

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Le premier ministre suppléant veut-il nous dire si le ministre de l'Agriculture a été consulté pour cette nomination, et s'il a eu son mot à dire dans la décision? Veut-il également nous dire si la désignation d'un sous-ministre de l'Agriculture provenant de l'Ouest du Canada a été sérieusement envisagée?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député des Territoires du Nord-Ouest soulève-t-il la question de privilège? Dans l'affirmative, le premier ministre suppléant pourrait peut-être répondre avant que le député n'ait la parole.

M. Wagner: Allez-y, Mitch.

Une voix: Où est la réponse?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, c'est au premier ministre qu'il appartient de nommer et de faire connaître les sous-ministres.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Sharp: Les députés d'en face ne comprennent peut-être pas, mais c'est là une prérogative que les premiers ministres ont toujours beaucoup appréciée pour la nomination des sous-ministres...

Des voix: Oh, oh!

M. Sharp: ... y compris le très honorable député de Prince-Albert lorsqu'il était lui-même premier ministre. J'étais fonctionnaire à cette époque et je sais combien il sauvegardait et exerçait cette prérogative.

Des voix: Bravo!

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. FIRTH—LES PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE DANS MACLEAN'S

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, je sais qu'il faut donner préavis à la présidence des questions de privilège, mais vu la grande importance de cette question j'aimerais la soulever maintenant. Elle vient d'être portée à mon attention. J'aimerais vous lire une déclaration attribuée au ministre de la Défense nationale et qui a été publiée dans le dernier numéro de Maclean's:

A propos du sort des Indiens et des Esquimaux, il vous demande tout à coup: «Mais qu'ont-ils fait pour le Canada? Ont-ils découvert le gaz? Ont-ils découvert le pétrole? Ils n'ont même pas inventé la roue. Lorsque nous sommes venus ici ils traînaient encore les charges sur un travail fait de deux bâtons.»

Je trouve cela honteux.

Des voix: C'est une honte.

Des voix: Oh, oh!

M. Firth: J'estime que les autochtones ont droit à une excuse et que le ministre devrait s'expliquer devant la Chambre. Les Indiens et les Esquimaux apportent encore beaucoup aux Canadiens. Les premiers explorateurs n'auraient pas survécu sans l'aide des autochtones.